Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles

Band: 58 (1933-1935)

Heft: 232

Vereinsnachrichten: Procès-verbaux : séances de l'année 1932 [suite et fin]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait des procès-verbaux des séances de la Société vaudoise des Sciences naturelles

Séance du mercredi 9 novembre 1932, à 16 h. 15.

Présidence: M. P. Dufour, président.

Le procès-verbal de la séance du 26 octobre est adopté. Admission. — M. F. Schädelin est admis dans la Société.

Candidatures. — Le président annonce les candidatures de MM. Edwin Ramel, présenté par MM. P. Dufour et A. Rosselet; Walter Fisch, présenté par MM. H. Goldstein et R. Matthey; Pierre Renaud, présenté par MM. A. Renaud et P. Darbre.

Don à la Société. — Par l'entremise de M. P. Meylan, à Orbe, M. M. Moreillon a fait don à la Société de sa collection des Archives des Sciences physiques et naturelles. Un certain nombre de volumes compléteront notre collection, d'autres seront remis au Laboratoire de Physique, qui ne possède qu'une collection fragmentaire. Le Président exprimera à MM. Moreillon et Meylan la reconnaissance de la Société.

Conférence Académique. — Le Président rappelle la Conférence Académique organisée par la Société pour le 23 novembre. M. Ed. Aubert de la Rüe y parlera de l'Archipel des Kerguélen. Cette conférence remplace la séance prévue pour cette date. Les membres de la Société sont priés de faire connaître au secrétariat leurs remarques relatives à l'installation de hauts-parleurs qui fonctionnera.

Ordre du jour. — Le Président annonce une modification à l'ordre du jour: la communication de MM. Stouky et Mercanton sur « La répartition de la pluie de Cully à la Tour de Gourze » » sera remplacée par un exposé de M. Mercanton sur « L'héliochronométrie ».

Divers. — M. Maillefer propose de demander au Conseil d'Etat l'amélioration de l'éclairage de la Salle Tissot. Le Comité est chargé de s'occuper de la chose.

Communications scientifiques.

- P.-L. Mercanton. Le cryocinémètre de la Commission suisse des glaciers.
 - A. Renaud. Les entonnoirs du glacier du Gorner.
- M. Mercanton demande la parole à la suite de cet exposé; puis une discussion s'engage entre MM. Lugeon, Renaud et Mercanton.
 - P.-L. Mercanton. Héliochronométrie.

Ch. Cherix. - Contribution à l'étude des volumes moléculaires (3e partie). (Communication présentée par M. H. Goldstein.)

(Voir ce Bulletin, p. 13.)

Mme E. Bovey-Cruchet. — La flore rudérale et adventice de Lausanne et des environs. (Voir Mém. S. V. S. N., No 28).

M. Maillefer demande la parole à la suite de cet exposé.

S. Aubert. — Plantes étrangères introduites par semis à la Vallée de Joux. (Communication présentée par Mlle S. Meylan.)

(Voir Bulletin 231, p. 593.)

Séance du mercredi 7 décembre 1932, à 16 h. 15.

Présidence: M. P. Dufour, président.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre est adopté.

Admissions. — MM. E. Ramel, W. Fisch et P. Renaud, présentés dans la dernière séance, sont recus dans la Société.

Candidatures. — Le Président a reçu les lettres de candidature de M. Arnold Verrey, oculiste, présenté par MM. Dufour et W. Cuendet, et de M. Henri Centurier, médecin à Cugy, présenté par MM. R. Murisier et R. Matthey.

Dons à la bibliothèque. — Nous avons reçu des publications de MM. O. Meylan et Aug. Barbey, et une note biographique de Hans Schacht, par M. J. Leuba.

Délégation. — Le Président a représenté la Société au Centenaire de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles, à laquelle il a remis, au nom de notre Société, une adresse.

Divers. — Le Président signale le numéro des Alpes, où est discuté le projet du nouvel atlas topographique fédéral qui doit remplacer l'atlas Siegfried. La Société helvétique des Sciences naturelles tient des tirés à part de cet article à la disposition des membres intéressés. S'inscrire auprès du Président ou au secrétariat.

Afin de permettre à chacun d'assister à la leçon inaugurale de M G de Rham, privat-docent, les communications de MM. de Mandrot et Perrier sont renvoyées à une prochaine séance.

Communications scientifiques.

H. Faes. - La répartition du calcaire dans les sols des vignobles vaudois, valaisans et tessinois.

Dans la reconstitution des vignobles phylloxérés, l'emploi des divers porte-greffes est en étroite relation avec la teneur en calcaire (carbonate de chaux) du sol et du sous-sol. La question du calcaire est au reste complexe, l'assimilabilité de cette substance par les racines des plantes variant beaucoup selon la finesse et la dureté des particules renfermées dans le sol. Il faut aussi tenir compte de la décalcification du terrain provoquée par les eaux météoriques qui dissolvent le calcaire des couches superficielles du sol, puis

le précipitent à nouveau dans la profondeur; de ce fait le sous-sol est souvent plus riche en carbonate de chaux que le sol.

Si l'on compare les vignobles des cantons de Vaud, Valais et Tessin, on trouve que dans le vignoble vaudois (7500 analyses) la catégorie groupant le plus grand nombre de sols (38 %) correspond aux sols de moins de 10 % de calcaire. Les sols du vignoble vaudois sont géologiquement très divers. Dans le vignoble valaisan (1700 analyses), établi principalement sur les terrains dérivant de la chaîne calcaire berno-valaisanne, le plus grand nombre de sols (23,3 %) se rangent dans la catégorie de 20-30 % de calcaire. Par contre le vignoble tessinois (800 analyses), essentiellement planté sur des gneiss cristallins, est très pauvre en calcaire, puisque le 67 % des échantillons examinés en sont totalement privés.

Notre plant Chasselas (fendant) paraît donner des vins de plus en plus bouquetés avec l'augmentation du calcaire assimilable dans le sol

Au Tessin, seuls les vins de Chasselas produits dans la région calcaire de Mendrisiotto (Arzo-Besazio) possèdent un bouquet développé. Dans le canton de Vaud, les vins de Lavaux et d'Aigle, provenant de régions plus calcaires, sont aussi plus bouquetés que les vins de La Côte, où le carbonate de chaux est moins abondant dans le sol. Enfin dans le canton du Valais, le vignoble complanté sur terrains encore plus calcaires produit des vins de Chasselas très bouquetés, parfois même trop bouquetés au goût de certaines personnes. Ce phénomène est particulièrement frappant dans la région de Sierre, où certains sols du vignoble renferment jusqu'à 90 % de carbonate de chaux.

M. G. Piguet, chimiste à la Station fédérale d'essais viticoles, a apporté sa collaboration à ce travail, spécialement pour l'étude des sols des vignobles valaisans et tessinois.

MM. Gagnebin et Oulianoff demandent la parole après cette communication. Puis M. Faes remet à notre bibliothèque l'ouvrage « Notre vignoble », par MM. Faes et Paschoud.

M. Lugeon et E. Gagnebin. — Les collines de Chiètres (Vaud).

(Paraîtra dans le Bulletin.)

M. Virieux demande la parole à la suite de cet exposé.

Assemblée générale du mercredi 21 décembre 1932, à 16 h. 15.

Présidence: M. P. Dufour, président.

Le procès-verbal de la séance du 7 décembre est adopté.

Admissions. — MM. A. Verrey et H. Centurier, présentés à la dernière séance, sont reçus dans la Société.

Candidatures. — M. René Dufour, présenté par MM. P. Dufour et H. Goldstein, et M. Emile Zahnd, présenté par MM. P. Dufour et P. Darbre, ont demandé leur admission dans la Société.

Décès. — M. le docteur Roger de la Harpe, de Vevey, est décédé pendant les vacances; nous n'avons eu connaissance de sa mort que tout récemment.

Scrutateurs. — MM. L. Baudin et H. Vuilleumier sont désignés comme scrutateurs pour l'assemblée générale.

- 1. Cotisation annuelle: Le Comité propose de maintenir pour 1933 les mêmes cotisations qu'en 1932, soit: cotisation annuelle, 12 fr. pour les membres résidents; 8 fr. pour les membres forains (hors du rayon desservi par les Tramways lausannois, au delà du Chalet-à-Gobet excepté); 6 fr. pour les membres étudiants. Finance d'entrée: 5 fr.; cotisation de membre à vie: 150 fr. Ces propositions sont acceptées sans modification.
- 2. Budget 1933: Le Comité propose à l'assemblée le budget suivant:

Recettes.			Dépenses.
Finances d'entrée	30.—	Bulletin	. 4800.—
Cotisations	2 300.—	Abonnements	. 1000.—
Intérêts	3200	Administration	. 590.—
Redevance de l'Etat .	2000.—	Cotisat. (SAV et Pl	V) 90.—
Bulletin	470.—	Traitements	. 1500.—
		Assurance incendie .	. 20.—
Fr.	8000.—		Fr. 8000.—
***************************************		,	

Il est adopté sans opposition.

- 3. Horaire des séances: L'horaire des séances proposé par le Comité comporte un nombre égal de séances d'après-midi et du soir (voir page 2 de la couverture). Il est adopté sans modification.
- 4. M. P. Dufour, président, présente le rapport du Comité sur l'activité de la Société en 1392.

Rapport du Comité pour l'année 1932.

Mesdames et Messieurs,

La Société vaudoise des Sciences naturelles comptait, au total, 307 membres au 1er janvier 1932; mais plusieurs d'entre eux, dont voici les noms, nous ont été enlevés cette année:

MM.

Auguste d'Eternod	membre	honoraire,	reçu en	1905
Louis Duparc	»	»	»	1919
Jules Cauderay	membre	émérite		1905
William Morton	»	»	»	1893
Alphonse Morel	membre	effectif	1	1881
Henri Lador	»	»	»	1895
Alphonse Gaud	»	»	»	1921
Charles Lichtenthaeler	»	»	»	1931
Jean-Jacques Mercier	»	»	»	1917
Roger de la Harpe	»	»	»	1909

Au cours de nos séances, nous avons rendu un hommage reconnaissant à la mémoire de nos collègues qui, tous, prenaient un réel intérêt à nos travaux.

Nous avons enregistré en outre la démission de quatre membres: MM. Charles Biermann, Robert-A. Feissly, Clausius Boon et Charles Panchaud. MM. Louis Benoit et René Gallay, sur leur demande, ont été inscrits provisoirement comme membres en congé. Dans l'ensemble, c'est une perte de 16 membres, qui est un peu plus faible que celle de l'année passée. Elle a été heureusement largement compensée par l'admission de 26 nouveaux membres. Il apparaît que la décision prise en décembre 1931 de diminuer les cotisations annuelles a freiné les démissions et facilité le recrutement. Voici les noms des nouveaux membres reçus en 1932:

	860
MM. Louis Jaccard, inspecteur-forestier	Orbe
Henri Thür, ingénieur-chimiste	Lausanne
Mme Ida Lugeon	Lausanne
MM. Simon Berenstein, ingénieur-chimiste	Lausanne
Charles Haenny, fils, chimiste	Paris
Maurice Vuilleumier, directeur de la « Source »,	Lausanne
Pierre Borgeaud, ingénieur-chimiste	Vevey
Victor Dumur, ingénieur	Lausanne
Mlle Anne-Marie Jacot-Guillarmod	Prilly
MM. Michel Rossier, chimiste	Vevey
Georges Tecon, technicien	Lausanne
Charles Meckert, professeur	Sion
Jean-S. Cart, médecin	Lausanne
Jean Jaccottet, ingénieur	Lausanne
René Gallay, professeur	Morges
Philippe Aubert, ingénieur-agronome	Pully
Edouard Poldini, ingénieur-géologue	Corseaux
Philippe Du Pasquier, ingénieur	Pully
Emile Jaton, licencié ès sciences	Clarens
Robert-Charles Gut, inspecteur-forestier	Aigle
Frank Schaedelin, inspecteur-forestier	Monthey
Edwin Ramel, professeur à la Fté de médecine,	Lausanne
Walter Fisch, licencié ès sciences	Lausanne
Pierre Renaud, étudiant	Lausanne
Henri Centurier, médecin	Cugy
Arnold Verrey, médecin	Lausanne
	Lausanne

Membres effectifs émérites honoraires **Total** Fin 1931 254 12 307 41 Diminution en 1932 2 2 12 16 242 10 39 291 Augmentation en 1932 26 26 268 10 39 317 Fin 1932

Nous sommes encore loin du nombre de membres que nous devrions avoir étant donné la population de notre canton et l'activité de nos écoles. En comparant cet effectif à celui des autres sociétés cantonales qui ont été publiés dans les Actes de la Société helvétique des Sciences naturelles, et qui se rapportent à l'exercice 1930, nous nous voyons dépassés par les sociétés des cantons de Zurich, Bâle-Ville, St-Gall et Valais et probablement aussi par celles des cantons d'Argovie et de Neuchâtel, si l'on fait abstraction des membres honoraires.

Nous devons tendre à compter au moins 300 membres effectifs, nombre auquel on arrivera assez rapidement à condition de ne pas oublier que les décès et les démissions inévitables nous font perdre une vingtaine de membres chaque année. Pour compenser cette perte et grandir, il faudrait recevoir en moyenne deux membres à chaque séance. En entendant cette statistique, n'ayez pas le sentiment qu'il s'agit du rapport d'une entreprise commerciale qui cherche à augmenter son chiffre d'affaires, mais bien plutôt des observations que l'on pourrait faire sur le rajeunissement d'une ruche.

* * *

Les seize séances prévues à l'horaire ont été toutes d'un réel intérêt et elles ont été suivies par un public nombreux. L'année a débuté par une conférence dans laquelle M. le professeur Schröter, de Zurich, a commenté un film cinématographique très beau intitulé « La plante, être vivant ». Cette soirée, offerte par notre Société à tous les amis de la nature, a été très appréciée et nous a valu un regain de sympathie. Nous avons organisé deux conférences académiques qui ont attiré un beau public à l'Aula de l'Université. Dans la première, l'hiver passé, M. le professeur Joubin a décrit la vie au fond des mers. Dans la seconde, tout récemment, M. Aubert de la Rüe a fait le récit de son exploration de l'archipel des Kerguelen, illustré par des clichés de projection et un film cinématographique. Trois de nos membres nous ont fait le plaisir de nous préparer des conférences de mise au point: Mlle Porchet nous a parlé de la variabilité et du polymorphisme des bactéries, M. Pierre Borgeaud des récents progrès dans la chimie des vitamines, enfin M. le professeur Déverin nous parlera ce soir des structures cristallines et de la géochimie.

Nous avons entendu en outre de nombreuses communications soit: 1 en mathématiques, 2 en astronomie, 2 en chimie, 8 en zoologie, 6 en botanique et en science agronomique ou forestière, 5 en géologie et minéralogie, 9 en météorologie et physique du globe, 1 en histoire des sciences.

L'assemblée générale de juin, qui avait attiré un public nombreux, a eu lieu aux Rochers de Naye. Elle a été suivie le lendemain d'une course dans la direction du Pertuis d'Aveneyres et de Corbeyrier.

Nos membres ont été invités en outre à la séance de la Société suisse des ingénieurs et architectes dans laquelle M. le professeur M. Lugeon exposait le rôle de la géologie dans la construction des barrages. Ils ont été invités aussi aux excursions de la Société mycologique et, de notre côté, nous avons étendu le service de nos convocations aux sociétés lausannoises qui pouvaient trouver de l'intérêt à des sujets traités dans nos séances.

Notre Société a été représentée à l'assemblée du jardin botanique de Ste-Croix par Mlle Porchet, à l'assemblée de la Murithienne par M. Goldstein, au centenaire de la Société entomologique de France par M. Auguste Barbey et au centenaire de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles par le président. Des adresses de félicitations ont été remises à ces deux dernières sociétés.

De nombreuses modifications ayant été apportées à notre règlement depuis sa dernière impression en 1917, vous nous avez autorisés, dans la séance du 16 décembre 1931, à rééditer les statuts et règlements et à les mettre en accord avec l'organisation actuelle du secrétariat. Nous avons soumis la nouvelle rédaction, tout d'abord à l'examen de la Commission de gestion, puis à la critique de tous les membres de la Société. Nous avons tenu compte de vos remarques et cette nouvelle édition a été approuvée dans une assemblée générale extraordinaire convoquée le 4 mai 1932.

A l'assemblée générale du 16 décembre 1931, nous avions dû surseoir à la nomination du président de la Commission vaudoise pour la protection de la nature. M. Charles Linder a bien voulu se charger d'un intérim qui n'a pas été long puisque vous avez nommé président de la Commission M. Daniel Dutoit, Dr ès sciences, à l'assemblée générale du 2 mars 1932.

* * *

Nos publications ont été nombreuses cette année et nous tenons à remercier tout spécialement Mlle Meylan du grand travail qu'elle a fait et dont elle porte seule la charge. Elle a édité les *Bulletins* Nos 228, 229, 230 et préparé le *Bulletin* No 231 qui va sortir de presse dans quelques jours; elle a édité en outre les *Mémoires* Nos 25, 26 et 27, ce qui fait un ensemble de 500 pages environ.

Nous trouvant devant tant d'intéressantes matières à publier et sous la coupe d'un budget limité, nous avons utilisé, comme nous vous l'avions fait prévoir, le boni de l'exercice précédent en faveur de nos publications et nous avons demandé pour deux mémoires importants l'aide financière de la Société académique. En plus, grâce à l'appui financier de l'Institut de géologie de l'Université, l'un de ces mémoires a pu être illustré de planches de micro-photographies tirées en photocollographie. L'Inspection fédérale des forêts, enfin, en nous commandant des tirés à part du mémoire du professeur Mercanton sur les courants du lac Léman, nous a facilité l'impression de ce mémoire. Nous sommes très reconnaissants à ceux qui nous ont ainsi donné une aide très efficace sans laquelle nous aurions dû renoncer à publier des travaux intéressants.

Vous nous avez demandé de réimprimer la liste des membres et celle des revues que nous recevons. Nous avons tardé à le faire parce que nous voulions faire passer d'abord l'impression des travaux originaux, mais nous estimons qu'il faut entreprendre maintenant, sans retard, cette impression.

L'un de nos membres, vivant à l'étranger, en nous faisant le plaisir de lire nos travaux, s'est plaint de la brièveté et de la sécheresse des extraits des procès-verbaux qui paraissent dans le *Bulletin*. Le comité, qui avait recueilli cette tradition, sans la changer, partage dans une certaine mesure l'opinion de notre collègue et il vous proposera tout à l'heure de discuter cet objet.

* * *

Le secrétariat n'a pas subi de changement cette année et cette permanence, que nos prédécesseurs n'ont pas connue, a été favorable à la Société. Notre local, à la fois bureau et bibliothèque, au Palais de Rumine, a été repeint et blanchi sur un ordre de M. l'architecte de l'Etat. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Les revues sont maintenant bien classées sur les rayons et la surveillance de notre service d'échange est grandement facilitée. Notre bibliothèque, cependant, qui constitue un outil très précieux, n'a pas encore le rendement désirable. Ce sera une tâche intéressante pour les futurs comités que d'informer nos membres des ressources de notre bibliothèque et pour notre secrétaire de signaler, dès qu'ils paraissent, aux uns ou aux autres, les travaux qui intéressent leur spécialité.

* * *

Les membres du comité sont rééligibles à l'exception du président qui a fait partie du comité pendant quatre ans et qui a occupé la présidence deux années. Vous lui permettrez, au terme de son mandat, de dire sa reconnaissance pour l'aide qu'il a trouvée auprès de chacun et le plaisir que lui a donné ce travail, absorbant parfois, mais toujours varié et intéressant.

Lausanne, le 10 décembre 1932.

Ce rapport est adopté.

5. — M. A. Maillefer lit le rapport de la Commission de gestion sur l'exercice 1932. (Rapporteur: M. G. Juvet.)

Rapport de la Commission de gestion de la S. V. S. N. (1932).

Les commissaires ont pu se rendre compte que notre Société a été administrée durant cette année d'une manière parfaite; ils proposent à l'assemblée générale d'adopter avec reconnaissance le rapport du Comité.

La Commission de gestion estime que les procès-verbaux des séances doivent rester brefs; les discussions après les travaux présentés ne doivent être relatées que si les orateurs tiennent à faire imprimer leurs remarques, et dans ce cas, ils voudront bien remettre sans tarder un résumé de leur intervention au secrétaire. D'autre part, selon une suggestion qui a été faite par le président, il conviendra d'insérer de brèves notices nécrologiques dans les procès-verbaux:

la simple mention de l'un des membres décédés est insuffisante, et quelques lignes résumant l'activité des défunts serviront à préciser davantage l'histoire de la Société.

La bibliothèque est dans un ordre parfait; les innovations du bibliothécaire, dans une salle remise à neuf, permettront à nos membres, plus encore que par le passé, de profiter des richesses que nous procurent nos échanges. La Bibliothèque cantonale continue à classer les collections que nous lui remettons; elle a entrepris la reliure de plusieurs séries de revues qui seront ainsi plus faciles à consulter.

Il conviendra d'étudier l'extension de notre service d'échanges; il nous paraît que des démarches auprès de grandes sociétés savantes pourraient nous procurer d'importants périodiques; au nouveau Comité d'examiner cette affaire.

Nous avons l'impression que la Commission de gestion est un organisme superflu dans une société dont le comité a toujours veillé avec dévouement aux intérêts qui lui sont confiés; mais cette inutilité paraît encore plus flagrante lorsque son président, comme celui qui résigne ses fonctions aujourd'hui, n'a ménagé ni son temps, ni sa peine pour faire mieux connaître la Société, pour en assurer le recrutement et donner aux séances une haute tenue scientifique et un vivant intérêt. Qu'il en soit particulièrement remercié et félicité et que ses collaborateurs dévoués trouvent ici l'expression de notre gratitude.

(signé) G. JUVET, A. MAILLEFER, F. CHUARD.

Ce rapport est adopté.

- 6. Nomination du Comité pour 1933. M. P. Dufour n'étant plus rééligible, le Comité est élu comme suit: MM. H. Goldstein, Ch. Haenny, père, P. Mercier, N. Oulianoff; Mlle E. Porchet, M. Goldstein est élu président, Mlle Porchet, vice-présidente.
- 7. Nomination des Commissions de gestion et de vérification des comptes:

Commission de gestion. — Sont élus: MM. A. Maillefer, Ernest Chuard et Louis Tschumi.

Commission de vérification des comptes. — Sont élus: MM. André Virieux, Samuel May et Georges Tecon.

8. — M. Daniel Dutoit présente le rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature :

Rapport de la Commission vaudoise pour la protection de la nature (C. V. P. N.) en 1932.

M. Maurice Moreillon, inspecteur forestier, étant arrivé fin 1931 au terme de son mandat de président de la C. V. P. N., la Société vaudoise des Sciences naturelles honora le soussigné en l'appelant à remplacer M. Moreillon dans sa charge.

Nous ne voudrions pas omettre de rappeler ici toute l'activité déployée par M. Moreillon, tant comme membre, que comme pré-

sident de la C. V. P. N. C'est en particulier grâce à son intervention personnelle que nombre de monuments naturels ont pu être sauvés de la destruction.

I. Commission cantonale.

M. Alfred Nicole, Dr ès sciences, à Vevey, a été nommé membre de la Commission; à ce jour, celle-ci compte donc 21 membres.

Le 21 mai a eu lieu à Olten une assemblée des Commissions cantonales. La C. V. P. N. y était représentée par M. le Dr Chs Linder. Cette assemblée décida entre autres de faire établir une liste de tous les monuments naturels protégés en Suisse et de faire une propagande active auprès de la jeunesse. Conformément à cette décision, nous avons envoyé en juin dernier à une cinquantaine de personnes qui, par leur profession, sont en rapport avec la jeunesse (directeurs d'écoles, maîtres secondaires, instituteurs primaires) une circulaire accompagnée de quelques brochures de propagande publiées par la L. S. P. N.

II. Protection de la nature.

a) Flore:

On a dénoncé le printemps dernier, à Lausanne, un vendeur domicilie dans un canton voisin, qui mettait en vente au marché des bouquets d'Adonis vernalis. L'arrêté cantonal du 27 juin 1930 interdit la vente de cette plante. La préfecture ordonna une enquête, mais le délinquant s'est esquivé à temps.

b) Faune:

Le printemps passé également, M. le Dr Murisier, Conservateur du Musée zoologique, nous signalait « le fait que les berges du canal d'Entreroches, d'Entreroches à la ferme de Chavornay, avaient été complètement incendiées et ne présentaient plus qu'une surface noircie, privée de toute végétation... » Cet état de choses est « regrettable autant au point de vue étude que protection des oiseaux, parce que les oiseaux de passage se détournent de ces régions désolées et que la disparition de la végétation empêchera les hôtes d'été et les sédentaires de nicher dans ces parages ». Il serait désirable que l'on renonçât à cette pratique en tous points nuisible à la reproduction de la faune.

c) Blocs erratiques:

La Commission est en pourparlers pour l'achat d'un bloc erratique situé dans le territoire de Provence. Grâce aux démarches de M. le Président de la S. V. S. N., le Conseil du Fonds Agassiz a bien voulu promettre de contribuer à la conservation de ce bloc par une somme de 100 fr. La somme qu'en demande le propriétaire paraît toutefois quelque peu élevée en comparaison de l'intérêt que peut présenter ce bloc.

III. Réserves.

Le rapport de notre prédécesseur pour 1931 mentionnait que les tractations en cours pour la conservation du marais tourbeux des Tenasses, rière St-Légier, étaient sur le point d'aboutir. C'est en 1929 que M. Moreillon signala à la C. V. P. N. l'intérêt qu'il y aurait pour la science à constituer une réserve dans ce marais, réserve qui permettrait des recherches biologiques, tant botaniques que zoologiques. La C. V. P. N., ne disposant pas des moyens financiers nécessaires, renonça à s'occuper de cette affaire. M. le professeur Wilczek voulut bien alors se charger de faire les démarches utiles en vue de l'acquisition par l'Etat, au nom de l'Université, des terrains destinés à constituer une réserve. La surface devenue ainsi propriété de l'Université de Lausanne mesure un peu plus de 6 hectares en partie boisés. Elle sera entièrement soustraite à tout genre d'exploitation agricole ou forestière. Il y a lieu de mentionner que la Commission universitaire et la Ligue S. P. N. ont contribué pour des sommes importantes à l'achat de ces terrains.

D'autre part, la Société romande pour l'étude des oiseaux se propose de constituer une réserve ornithologique sur la grève du lac entre Cudrefin et la Sauge. M. P. Boven, membre de la C. V. P. N., s'occupe de cette affaire.

Enfin, M. Cherpillod, syndic de Moudon, voue un intérêt tout particulier à la conservation du petit marais d'Alliérens, et à la protection d'un bouquet de chênes à Beauregard, propriété de la Commune de Moudon.

IV. Conclusions.

Nous avons l'honneur de demander à l'assemblée générale du 21 décembre de la Société vaudoise des Sciences naturelles de bien vouloir prendre acte de notre rapport pour 1932.

Lausanne, le 20 décembre 1932.

Le président de la C. V. P. N.: (signé) Dr D. DUTOIT.

Ce rapport est adopté.

Conférence à 20 h. 30.

L. Déverin. — Structures cristallines et géochimie. (Voir ce Bulletin, p. 35.)

Séance du mercredi 18 janvier, à 20 h. 30.

Présidence: M. H. Goldstein, président.

Admissions. — Le président proclame l'admission dans la Société de MM. René Dufour et Emile Zahnd, présentés à la dernière séance.